



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE QUARTIER FRONT-DE-SEINE

**JEUDI 21 MAI 2026**

---

Le Jeudi 21 Mai 2026 à 18h30, les Conseillers du quartier Front-de-Seine se sont réunis dans le Salon Ronsard, en l'Hôtel de Ville.

### **Présents :**

**Élue** : Isabelle COVILLE, Adjointe déléguée du quartier Front-de-Seine

**Conseillers de quartier** : Françoise ADAMS, Étienne ANDRÉ, Christian CHICKLI, Joël DERRIENNIC, Fabienne DESROUSSEAUX, Régine HUNDER, Béatrice LE BLAY, Sébastien LOMBARD, Sébastien MAZON, Sylvie NOËL, Raphaël ROUAH

**Absents excusés** : Michèle BELLAÏCHE, Chantal FRANÇOIS, Erick MOTTIN

**Absents** : Robert DI BLASI, Marielle PIETRI

### **ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION**

#### **1. Points relatifs à la Ville de Levallois**

- a. Renouvellement des Conseils de quartier

#### **2. Points relatifs au quartier Front-de-Seine**

- a. Divers
- b. Accès Allée Claude-Monet
- c. Sécurité-Nuisances
- d. Espaces verts
- e. Voirie

#### **3. Questions / Réponses**

#### **4. Clôture de la réunion**

Madame Isabelle COVILLE remercie les Conseillers de quartier de leur présence et introduit la séance, en remerciant Fabienne Desrousseaux pour son investissement et son implication dans le quartier, car elle très présente pour l'organisation des événements du quartier Front-de-Seine, notamment à l'occasion de la Fête du Printemps pour le concert de l'Association *Musique en Liberté*, qui a eu lieu le 18 avril dernier sur l'île de la Jatte. Isabelle Coville confirme que ce type d'animation sera renouvelé, car très culturel, familial, correspondant aux goûts de tout le monde et ne générant pas trop de circulation.

## 1. Points relatifs à la Ville de Levallois

### a. Renouvellement des Conseils de quartier

Vous avez été un certain nombre de Conseillers à souhaiter connaître les modalités pour le renouvellement des Conseils de quartier.

Pour rappel, les Conseillers de quartier ont été désignés pour 3 ans, après avoir fait acte de candidature auprès de Madame le Maire en décembre 2023.

Une Commission de sélection s'est ensuite tenue afin de désigner les nouveaux membres des quatre quartiers (Alsace, Front-de-Seine, Général Leclerc et Jean-Zay).

Vous siégez donc depuis le mois de février 2024 et votre mandat court jusqu'au 31 décembre 2026.

Un nouvel appel à candidatures aura donc lieu au cours du dernier trimestre 2026, et vous pourrez tout à fait renouveler votre demande de candidature si vous le souhaitez.

Vous serez informés de l'événement par le biais de la Plateforme participative et de sa newsletter, sur le site de la Ville, dans l'Info-Levallois, par voie d'affichage municipal, sur les réseaux sociaux de la Ville et sur l'application *Levallois&moi*.

**Les candidatures pourront être déposées sur la Plateforme participative.** Après réception de ces dernières, la Commission de sélection composée de 7 membres (5 élus issus du groupe de la Majorité municipale et 2 Conseillers municipaux de l'Opposition), se réunira et dressera alors une liste des nouveaux membres des Conseils de quartier. La sélection effectuée par cette Commission est entérinée par un vote à la majorité simple.

Une liste complémentaire pourra être dressée, afin de pourvoir au remplacement d'éventuels sièges vacants. À l'issue de cette Commission, les candidats recevront un mail leur indiquant s'ils ont été retenus ou pas.

La première réunion pour ces nouveaux Conseillers de quartier se tiendra en février-mars 2027.

### Pour faire acte de candidature

- Sur la Plateforme participative de la Ville *Pensons Ensemble Levallois*, <https://pensonsensemble.levallois.fr/> via un formulaire, accompagné d'une lettre de motivation à l'attention de Madame le Maire, comprenant un engagement à œuvrer en faveur de l'intérêt général
- Y joindre également copie CNI ou passeport + justificatif de domicile
- Être majeur et résider dans le quartier concerné, ou contribuer directement à la vie du quartier au titre d'une activité professionnelle

### En revanche, ne peuvent se présenter aux Conseils de quartier

- Les titulaires d'un mandat électoral politique
- Les agents de la Ville
- Les agents du CCAS

- Les salariés et agents mis à disposition des associations percevant de la Ville une subvention supérieure à 23 000 euros
- Les membres du CESEL (Conseil Économique, Social et Environnemental Local)

## 2. Points relatifs au quartier Front-de-Seine

### a. Divers

À la suite des élections municipales, directives pour notre Conseil de quartier :

- *Quelle méthode de travail ?*
- *Quels objectifs ?*
- *Quel calendrier ?*
- *Un Conseiller de quartier prend la parole et demande quels sont les objectifs que l'on donne aux Conseils de quartier... "Essayons d'être plus ambitieux dans les débats. Qu'entendez-vous mettre en place pour orienter les Conseils de quartier" ?*

Isabelle Coville indique qu'une réunion sera prévue avec Stéphane Geffrier, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie locale et au Numérique, et les Adjointes de quartier.

Nous aurons ainsi le temps avant la réunion Plénière de fin novembre pour vous informer des grandes lignes sur les objectifs.

### b. Accès allée Claude-Monet

*Un sondage a été réalisé en début d'année sur les souhaits des riverains de l'Île de la Jatte.*

*86 % des votants ont exprimé leur souhait très clair de restreindre fortement les allées et venues des camionnettes et voitures sur l'Île, c'est-à-dire :*

- *Accès en cas de déménagement / emménagement*
- *En cas de travaux dans les résidences : accès limité au déchargement / chargement (matériels, matériaux, outils, gravats, etc.), puis le stationnement doit se faire dans le parking adjacent situé à l'entrée de l'Île, et non pas des journées entières de stationnement sur l'allée Claude Monet durant des mois comme nous en avons connus en 2025*
- *Livraison des colis par les livreurs qui se sont tous équipés de chariots (ce que les livreurs ont bien compris, car ils ne livrent pas au pied des immeubles dans le centre-ville)*

***Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les émetteurs d'accès en circulation à l'allée Claude Monet :***

- *Il serait souhaitable et nécessaire, que vos Services vérifient que les habitants déjà en possession d'émetteurs ouvrant les plots soient toujours habilités à les utiliser à bon escient.*
- *Nous remercions vos Services d'être vigilants, car des émetteurs ont pu être distribués dans le passé, mais leur situation a pu évoluer (déménagements et transmission à une autre personne, décès de la personne handicapée, perte des émetteurs, etc...), ceci pour le bien-être et la sécurité de chacun.*

- *Nous vous remercions de bien vouloir faire désactiver ces émetteurs, car sinon nous nous retrouverons dans la situation précédente, et des "pourquoi untel et pourquoi pas moi !" serait ingérable.*
- *Rappel des règles d'attribution des émetteurs*
- *Nous avons appris que la Mairie a donné récemment un émetteur à Colissimo, ce qui peut se justifier au nombre des colis reçus quotidiennement, mais les résidents ne souhaitent pas que tous les autres livreurs aient des émetteurs, au risque de nous retrouver dans la situation précédente avec de nombreuses camionnettes circulant et stationnant dans l'allée.*
- *Nous souhaitons que les émetteurs du gardien du bat 13 soient désactivés, car ce dernier ouvre les plots à tous, ou les prête aux conducteurs), et ceci dans un esprit d'égalité, puisque l'autre copropriété n'en possède pas, y compris le gardien du bat 1.*

9 bips ont été distribués depuis 2008.

Globalement la distribution de bips est très ponctuelle.

Nous vérifions l'identité de la personne et son justificatif de domicile. La question se pose donc davantage pour ce qui est de l'utilisation du code.

. 2 enjeux :

- Qui a le code ? sujet notamment à ce que les détenteurs ne le donnent pas de manière abusive à tout un chacun. Sinon, en effet des problèmes de sécurité. Dans ce cas, 3 possibilités :
  - Le changer régulièrement
  - Ne le donner à personne et donc interdire l'accès à tous
  - Ne rien changer
- Pour faire quoi ?
  - Cas notamment des personnes handicapées qui vivent là et ont besoin d'accéder

Colissimo a en effet un bip. La municipalité n'en a accordé à aucun autre service de livraison et ne compte pas le faire.

*Suggestion d'un Conseiller : récupérer tous les bips, les désactiver et réinitialiser ceux qui sont reconnus indispensables.*

### **c. Sécurité- Nuisances**

#### **Quartier Place Pompidou**

- *La Police municipale peut-elle agir pour faire cesser les va et vient des trottinettes électriques par des jeunes du quartier Place Pompidou et avenue de l'Europe ?*
- *Peut-on demander aux agents de la Ville de patrouiller dans les squares et Place Pompidou à l'heure du déjeuner, afin de faire de l'éducation civique ?*

*Ils peuvent demander avec le sourire s'ils voient une incivilité.*

*Trop de gens laissent des débris et ce sont toujours les mêmes...certains jeunes du lycée Léonard-de- Vinci, certains taxis qui stationnent et larguent discrètement leur poubelle dans le caniveau, les employés de magasins et restaurants qui sont en pause cigarette, etc.*

Il existe déjà une présence vigilante des ASVP qui se chargent d'assurer le respect du règlement, et passent spécifiquement aux horaires de la pause déjeuner du lycée.

Avec l'arrivée des beaux jours, nous leur avons demandé d'accentuer cette présence.

Enfin, nous sommes en pleine réflexion quant à la création d'une "brigade verte", dont la mission serait précisément de surveiller et faire respecter le règlement au sein des parcs et jardins.

- *Les enfants jouent beaucoup sur la Place, sans compter les autres nuisances. La Police municipale ne serait pas assez présente, pas suffisamment de contrôle sur les incivilités.*

*Une Conseillère indique qu'elle a eu la chance de visiter le Poste de police. Elle demande s'il serait possible que les autres Conseillers de quartier puissent également visiter les locaux ?*

Cela peut être envisagé, nous allons en parler avec les responsables.

Nous allons faire une rencontre avec les responsables de la Police municipale afin de remédier à tous ces désagréments, et allons mettre un certain nombre de dispositifs.

Il faut également savoir que certains parents, dont les enfants ont été réprimandés ou verbalisés, se manifestent négativement. En effet, je vous confirme que les agents de la Police municipale se font régulièrement insulter après avoir fait des remarques !

La Police municipale va d'ailleurs organiser une journée d'information/recontre avec les Levalloisiens, qui aura lieu le Samedi 30 mai prochain, sur le marché avenue de l'Europe.

Voici les autres dates prévues dans les autres quartiers :

Mercredi 3 juin -> 16H30/18H30 – rue Deguingand

Vendredi 12 juin -> 17H/19H – Parvis de l'Hôtel de Ville

Jedi 25 juin -> 16H/18H – Place du Général Leclerc (métro Anatole-France)

Mercredi 1<sup>er</sup> juillet -> 16H/18H30 – Parc de la Planchette

#### **d. Espaces verts**

- *Pourrait-on préserver un temps calme et sans bruit de machines pendant la pause repas dans les squares et parcs ?*

*Exemple :*

- *Pas d'utilisation d'un karcher à 13h pour nettoyer les murets des parcs et squares*
- *Pas de scie dans les arbres ni de broyeuse au Parc de la Planchette à l'heure du déjeuner*

Cette pratique n'existe pas, sauf cas exceptionnel comme pour l'abattage d'un arbre, comme récemment à la Planchette.

Les agents sont eux-mêmes en pause déjeuner entre 12h et 14h.

Néanmoins, le bruit est effectivement un sujet et nous allons alerter la Direction des Services Techniques.

- *Quelle est l'utilité des raclages des trottoirs pour raser les adventices ? C'est une vraie perte de temps, les adventices reviennent toujours, les jardiniers sont dévalorisés par ce travail et les adventices sont utiles à la biodiversité.*

Le raclage des trottoirs est nécessaire, sans quoi ils deviennent glissants en cas de pluie.

Ce serait donc particulièrement dangereux, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les enfants ou les personnes âgées. Il serait donc fâcheux que l'un d'entre eux glisse et se fasse mal !

En outre, quant à la méthode utilisée, l'usage de produits phytosanitaires étant prohibée, le seul moyen efficace de raser les adventices est le raclage.

- *Peut-on envisager d'installer des petites barrières basses / des panneaux d'interdiction pour empêcher les chiens de faire leurs déjections dans les espaces verts plantés ?  
Les maîtres font sauter les chiens par-dessus pour éviter de ramasser les déjections (ex : 92 rue Baudin devant le Franprix).*

Ce genre d'installation existe déjà mais nous sommes confrontés, comme indiqué dans la question, à un problème beaucoup plus profond, le manque d'éducation de certains propriétaires de chiens !

En effet, malgré les barrières, ils portent leurs animaux pour les faire passer par-dessus et laisser ainsi nos amis les bêtes déjecter amicalement, sans évidemment penser un instant à ramasser lesdites déjections.

Cela étant, nos policiers municipaux sont vigilants autant qu'il est possible de l'être, pour sanctionner ce type de comportement.

#### e. Voirie

##### Quai Charles-Pasqua

- *La promenade du bord de Seine devient très dangereuse pour les piétons.  
Quelles solutions pour y remédier ?*
- *Quel est l'état d'avancement du réaménagement du quai : piste cyclable, voie piétonne... ?*

Le réaménagement est prévu, mais pas dans l'immédiat.

En effet, le projet est de faire une voie de circulation pour les piétons et une voie cyclable bidirectionnelle. Cet aménagement sera fait après les travaux terminés.

Néanmoins, c'est une route départementale, donc nous ne sommes pas totalement maîtres des dates de travaux ou de leur déroulement.

Cela dit, Madame le Maire étant Vice-Présidente du Conseil Départemental, notre voix est entendue et ces travaux seront prévus !

Sur le Pont de Levallois, sont prévus en 2027, un accès vélos et un accès voitures, toujours avec le Département.

### 3. Questions / Réponses

- *Ligne de métro N° 3 : prolongement jusqu'à Bécon ?*

Cela relevait de l'autorité de POLD, dont le sujet a été évoqué et je vous confirme qu'il n'y aura pas de prolongement de la ligne 3 vers Bécon. En effet, le souci était de creuser sous la Seine !

- La sauvegarde du marché de l'Europe ?

Un sondage a été fait auprès des commerçants du marché de l'Europe, qui sont contents, petit marché certes, mais avec beaucoup de fidèles clients. C'est un marché familial auquel les Levalloisiens tiennent beaucoup. Les commerçants ont également indiqué qu'ils aimeraient voir s'installer des étales non-alimentaires.

- Le restaurant *La Maison blanche* dans le *Parc des 5 Continents*

*Malheureusement, les pelouses sont endommagées devant le restaurant, les parasols sont non sécurisés n'ayant pas de pieds solides pour les tenir.*

Nous allons prévenir les services concernés.

#### 4. Prochaine séance : Septembre/Octobre 2026 (la date sera communiquée prochainement)

**Madame Isabelle COVILLE** clôture la séance.

#### **RAPPEL !**

Les réunions de Conseils de quartier ont lieu une fois par trimestre. La date de la prochaine réunion est donnée lors de la réunion précédente et, il est indispensable que chaque Conseiller de quartier, ayant postulé et s'étant engagé pour assurer cette mission, puisse prendre ses dispositions afin d'être présent lors de ces dernières.

En cas d'absence répétée à ces réunions, le Conseiller de quartier concerné est considéré comme démissionnaire et peut être remplacé.

**Nous avons besoin de vous, de vos idées pour le quartier et de votre implication au service de Levallois.**

#### **CONTACT**

[conseilsdequartier@ville-levallois.fr](mailto:conseilsdequartier@ville-levallois.fr)  
**Service Gouvernance et Démocratie locale**  
**Hôtel de Ville - Place de la République**  
**92300 Levallois**

